

Édito

Chers amis

Le premier numéro de la « Gazette de l'UFPMTC » arrive avec le printemps. À cette occasion, je souhaite bonne chance à cette Union Professionnelle. Le dicton l'affirme : « L'union fait la force ». Face aux échéances proches qui nous attendent, nous devons être attentifs à conserver et à renforcer cette union. Gardons-nous des dérives des luttes de pouvoir et concentrons nos efforts sur le rapprochement de toutes les forces de la médecine chinoise en France. La situation des praticiens de médecine chinoise dans le monde a beaucoup progressé : dans certains pays (aux États-Unis ou en Australie) la pratique est autorisée, dans d'autres (en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, etc.) elle est largement tolérée et sera bientôt reconnue légalement. Mais rien n'est encore acquis et il nous faut encore lutter pour une reconnaissance à part entière de cette médecine. Nous devons être exigeants sur le niveau des formations et donc de la qualité des praticiens. C'est à ce prix que nous parviendrons à faire admettre la médecine chinoise à sa juste place. Le chemin reste à tracer mais « un voyage de 1000 lis ne commence-t-il pas par un premier pas » ?

Avec confiance, patience, détermination et unité, tout est possible.

Un grand merci à tous les adhérents pour leur soutien. Votre appui nous pousse à faire le maximum pour que l'Union soit le lien entre tous les membres et les instances publiques de la médecine en France.

Ma Fan

Après les ostéopathes et les chiropracteurs...

Sans grand bruit médiatique, les parlementaires français viennent d'opérer une petite révolution. En accordant un cadre juridique aux ostéopathes et aux chiropracteurs, ils officialisent ces professions et, ce faisant, provoquent un accroc à l'article L352 du Code de la Santé réservant aux seuls docteurs en médecine la pratique du diagnostic et du traitement.

D'illégaux de la médecine, les ostéopathes et les chiropracteurs sont passés récemment du statut d'interlocuteurs responsables des services des ministères concernés à celui de praticiens à part entière. C'est ainsi qu'apparaît une profession. Mais tout ceci ne s'est pas fait ex nihilo, et cette histoire mérite d'être rappelée.

Si ces professionnels sont aujourd'hui en passe d'être reconnus c'est qu'ils ont su résoudre leurs contradictions internes. La résolution des contradictions comme gage de réussite des idées révolutionnaires, c'est l'application d'un vieux principe marxiste adopté en leur temps par les vénérables maoïstes de la Chine contemporaine !

Les chiropracteurs ont organisé depuis longtemps leur profession en la structurant à l'identique dans la plupart des pays dans lesquels ils sont représentés et n'ont pas forcé leur nature pour se glisser dans le moule de la reconnaissance.

Les ostéopathes, quant à eux, ont dû batailler ferme pour arriver

à dégager des positions communes. Il y a quelques années, ils se trouvaient dans une situation semblable à celle que nous connaissons : un grand nombre de tendances et de courants, quelques hommes providentiels et incontournables, un foisonnement de bonnes volontés, un certain nombre d'aventuriers, des commerçants plus ou moins dévoués, des étudiants à foison servis par des professeurs comme s'il en pleuvait, des patients exigeants mais parfois crédules, des pouvoirs publics souvent ignorants ou enfermés dans des certitudes établies. Dans un premier temps ils ont créé des structures fédérales réellement représentatives rassemblant une majorité de professionnels et regroupant de nombreuses écoles. Puis ces instances ont établi des programmes de formation communs et des diplômes unifiés. Enfin, les contacts tout azimut au niveau politique et médiatique, et les nombreuses rencontres avec des responsables des ministères concernés, leur ont donné une audience et un poids qui leur ont permis de peser sur le développement politique et admi-

nistratif de ce dossier. En résumé, ils ont su, en quelques années, créer les conditions nécessaires et indispensables à l'émergence d'une profession : rapprocher les points de vue, trouver des terrains d'entente, établir des programmes cohérents, proposer des enseignements à temps complet, concevoir des instances professionnelles nationales, etc. Sans méconnaître les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui, car leur situation nouvelle ravive les passions et les démons du pouvoir, force est de reconnaître que le travail qu'ils ont accompli nous montre un certain exemple.

La politique gouvernementale a été de faire reconnaître par les chambres des députés et des sénateurs deux professions, parmi celles répertoriées par la résolution de 1997 du Parlement Européen, qui ont montré le meilleur niveau d'organisation et de responsabilité. C'est un signe manifeste aux autres professions de médecines non conventionnelles : la condition sine qua non pour être interlocuteur dans ces discussions à venir est de créer une organisation

professionnelle large, consensuelle et représentative.

La médecine chinoise en France vit encore aujourd'hui sous le régime des écoles et des confréries, voire des clans et des chapelles. Cette diversité est une véritable richesse lorsqu'elle est utilisée pour faire avancer l'étude et la recherche, une garantie de vitalité pour toute organisation naissante ; elle devient aussi lourde à traîner qu'un boulet et provoque la stagnation des énergies lorsqu'elle n'induit qu'une logique de division et de rupture. L'Union Professionnelle se doit de rechercher les rapprochements avec tous les professionnels ou toutes les organisations professionnelles sans exclusive mais sans céder aux compromissions. En un mot, lancer les bases d'un front uni sans uniformité auquel nos différences apportent une plus value. Si la voie est étroite, elle est toutefois la seule qui nous permette de créer les conditions acceptables pour tous, professionnels, pouvoirs publics et patients.

François Marquer

En bref...

Les étrangers peuvent officiellement pratiquer la médecine chinoise en Chine

Un journal chinois parisien l'annonçait il y a quelques mois : les étrangers peuvent dorénavant se présenter aux examens de médecine chinoise en Chine et, en cas de réussite, être titulaire d'un titre de médecin chinois leur permettant d'exercer dans ce pays. Le site web de l'Université de médecine chinoise de Beijing récemment consulté confirmait cette information en précisant que cette nouvelle émane du Ministère de la Santé, du Bureau de l'Administration de la Médecine Chinoise, du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Intérieur. Ainsi les étrangers ayant déjà suivi des études en Chine peuvent dès cette année se renseigner auprès de l'Institut International de MTC de l'Université de Beijing et s'inscrire pour se présenter aux examens de qualification.

Adresse : 11 Bei San Huan Dong Lu
Chao Yang District Beijing
100029 China

Site web : www.bjucomp.edu.cn

.../...

Les présidents d'honneur de l'Union Professionnelle

Deux éminents professeurs de médecine traditionnelle chinoise, des universités de Chine, ont acceptés d'être les présidents d'honneur de l'Union Professionnelle...

• **Monsieur Lu Zhizheng** est considéré en Chine comme l'un des plus grands médecins contemporains de médecine interne. Il exerce encore à l'hôpital Guang an men de Beijing. Médecin-chef de l'Institut de recherche en médecine chinoise et professeur honoraire de l'Université de médecine chinoise de Beijing, il occupe d'autres postes importants dans différentes associations professionnelles chinoises. Souvent en déplacement à l'étranger (il a séjourné en France à plusieurs reprises) où il intervient au cours de conférences et autres colloques internationaux.

• **Monsieur Bai Yongpo**, co-fondateur, professeur et actuel directeur de l'Université Guangming de médecine chinoise est l'un des pionniers du renouveau de la médecine traditionnelle chinoise en Chine. Dans les années 1980, cette première école privée de médecine chinoise impulse alors un mouvement de retour à la tradition, garantie d'un enseignement et d'une pratique de qualité. En tant que responsable et professeur de cette école, Monsieur Bai est venu à maintes reprises enseigner en France.

Les réalisations de l'UFPMTC

Depuis 2001, les choses vont bon train et nos activités se sont multipliées. Création et diffusion d'une plaquette destinée aux patients imprimée à 10.000 exemplaires, adoption de programmes communs aux différentes écoles avec mention du temps d'étude minimum, proposition à nos amis et concurrents de la Fédération nationale de médecine traditionnelle chinoise de créer une Confédération, relance de l'enquête nationale auprès des patients, lancement d'une campagne publicitaire dans plusieurs magazines nationaux, travail suivi avec le CODEMA (organisme français regroupant des professionnels et des usagers des médecines non-conventionnelles), adhésion à la Pan European Federation of TCM Societies (la plus importante des organisations unitaires européennes). D'autres travaux sont en cours : mise à jour de la liste des praticiens, appel à l'ensemble des écoles de médecine chinoise en France, mise en chantier d'un "livre blanc de la médecine chinoise" pour servir de document de base aux discussions avec les ministères, etc.

Une Union, une Fédération et ... bien d'autres encore

L'Union Française des Professionnels de Médecine Traditionnelle Chinoise et la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise ont toutes deux été créées en 1997 et sont aujourd'hui deux organisations professionnelles « concurrentes ». À elles deux, elles regroupent 10 écoles de médecine chinoise en France. Dans un climat de confiance et d'ouverture, les contacts entre ces deux unions se sont intensifiés ces derniers mois et ont favorisé une prise de conscience en ce qui concerne l'importance d'un rapprochement, voire plus si affinités confirmées. Concrétiser ces discussions par la création d'une confédération permettrait d'une part de faire avancer avec une plus grande crédibilité des projets nécessairement communs et, d'autre part, de tendre la main à d'autres regroupements professionnels. Si notre Union Professionnelle soutient sans réserve ce projet, la Fédération est encore en attente de consensus pour y adhérer. À suivre...

FNMTTC : 73, bd de la République
06400 CANNES

L'enquête patients

Les praticiens qui fournissent ce questionnaire confidentiel à leurs patients et les patients qui y répondent participent activement à la reconnaissance de la médecine chinoise. Pour pouvoir parler en toute connaissance de la médecine chinoise en France, nous manquons en effet cruellement de données précises et objectives. Celles-ci doivent nous renseigner sur les techniques utilisées par les thérapeutes, sur les patients et leurs maladies, sur les résultats obtenus, etc. En un mot il nous faut dresser une cartographie des pratiques cliniques actuelles dans notre pays.

À court terme il sera nécessaire de mener des études épidémiologiques basées sur des protocoles respectant la mise en œuvre des méthodes de diagnostic et de traitement en médecine chinoise.

Ce document est disponible auprès de votre praticien ou du secrétariat de l'UFPMTC.

La brochure patient

La brochure patient, rédigée et éditée par l'Union Professionnelle, est destinée à répondre aux nombreuses questions que se posent les usagers de la médecine chinoise... et qu'ils posent à leurs praticiens. Après un texte de présentation générale, une série de questions et de réponses donne des informations à la fois courtes et précises sur le pourquoi et le comment du mécanisme d'action et de l'application pratique de la médecine chinoise. Cette plaquette de 32 pages représente la carte de visite de l'Union Professionnelle. Elle peut être achetée

.../...

en nombre par les praticiens ou à l'unité par les usagers. Les praticiens peuvent la fournir à leurs patients lors de la première consultation. Coût particulier : 3€ à l'unité (4,75€ port compris), coût praticien : 50 exemplaires minimum, prix à la demande.

Ce document est disponible auprès de votre praticien ou du secrétariat de l'UFPMTIC.

« **Le faible risque iatrogène de l'acupuncture se confirme** »

C'est le Quotidien du Médecin qui l'affirme : « Le faible risque iatrogène de l'acupuncture se confirme ». Il se base pour cela sur les résultats de deux enquêtes publiés dans le British Medical Journal du 1 / 09 / 2001.

Ces enquêtes ont été effectuées auprès d'acupuncteurs, pas forcément médecins, mais ayant suivi une formation sérieuse et affiliés à deux associations de praticiens. Fait remarquable, l'enquête stipule que dans les cas où de graves complications dues à l'acupuncture ont été relevées (pneumothorax, etc.) il n'était pas fait mention de la qualification des praticiens.

Voilà de quoi nous encourager à poursuivre la distribution du "questionnaire confidentiel" auprès de nos patients. Sans doute pourrions nous en envoyer les résultats au Quotidien du Médecin qui ne manquera sûrement pas de les publier...

Assemblée Générale 2002

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'UFPMTIC aura lieu le 25 mai 2002 à Paris.

Convocations et ordre du jour seront envoyés aux adhérents en temps utile.

Écoles adhérentes à l'UFPMTIC

Académie Wang de Médecine Traditionnelle Chinoise

33, rue Bayard
31000 Toulouse
tél. : 05 61 99 68 21 - fax : 05 61 99 68 21
e-mail : awmtc@wanadoo.fr
www.awmtc.asso.fr

Centre d'Étude des Thérapies Chinoises (CETC)

4, avenue du Petit Parc
94300 Vincennes
tél. : 01 43 28 03 75 - fax : 01 43 28 03 75
e-mail : cetcfr@club-internet.fr
www.ifrance.com/cetcfr

Centre d'Études et de Recherches en Ethnomédecine (CEDRE)

BP 706
26007 Valence Cedex
tél. : 04 75 56 69 10 - fax : 04 75 56 69 10
e-mail : pshan@cedre-fr.com
www.cedre.fr.com

École Lü Men

67, cours Mirabeau
13100 Aix en Provence
tél. : 04 42 54 31 06 - fax : 04 42 54 31 06

Institut Chuzhen de Médecine Chinoise (ICMC)

10, boulevard Bonne-Nouvelle
75010 Paris
tél. : 01 48 00 94 18 - fax : 01 48 00 99 18
e-mail : info@chuzhen.com
www.chuzhen.com

Institut ShaoYang de Médecine Chinoise

96, rue de la Part-Dieu - 69003 Lyon
tél. : 04 78 60 47 56 - fax : 04 78 60 91 72
e-mail : mafanshao@aol.com
www.shaoyang.fr

Une première mondiale en Australie...

Plus libérale qu'aux États-Unis, la législation australienne peut être un modèle de coexistence entre médecine moderne et médecine chinoise...

Le 3 mai 2000, après 15 années de lutte militante, le Parlement d'une des provinces australiennes a adopté en troisième lecture un texte législatif accordant un statut officiel aux praticiens de médecine chinoise. C'est la première législation de ce type dans un pays occidental. En effet, ces dispositions législatives diffèrent profondément des licences accordées aux acupuncteurs aux États-Unis. La première différence est d'ordre administrative : pour les Américains il s'agit d'une règle administrative, pour les Australiens cette disposition est régie par la loi. La seconde différence réside dans le niveau de reconnaissance : les

Américains sont considérés comme des praticiens en acupuncture, les Australiens sont des médecins de médecine chinoise, médecins à part entière. Selon le professeur Ling, président de la Fédération des associations chinoises d'Australie, cette loi revêt cinq aspects importants :

1. Garantie de la santé publique par la suppression des risques pouvant être occasionnés par des professionnels non qualifiés, et élimination des publicités mensongères.
2. Reconnaissance de facto des praticiens de médecine chinoise comme des médecins à part entière, permettant d'intégrer la

médecine chinoise dans le système de sécurité sociale.

3. Non exclusion des praticiens formés de manière traditionnelle (de père en fils ou de maître à élève) et passage des examens en chinois (pour les personnes parlant uniquement le chinois), rendant cette loi plus libérale que celle en vigueur à Hongkong.
4. Approbation de cette loi par le Ministère australien de la santé assurant son adoption au niveau national.
5. Encadrement juridique de la médecine chinoise assurant son développement harmonieux en Australie.

C'est grâce à la reconnaissance juridique que la médecine chinoise trouvera sa place auprès de la médecine dominante.

D'après le Sing Tao Newspaper du 10 mai 2000 (journal en chinois de HongKong) et l'Independance Daily australien du 15 mai 2000

Stages hors cursus des écoles adhérentes de l'UFPMTIC

Académie Wang

- **Pratique clinique :**
du 12-09-2002 au 15-09-2002

CEDRE

- **Qigong :**
du 24-04-2002 au 28-04-2002
- **Méditation :**
du 10-05-2002 au 12-05-2002
- **Ethnopsychologie :**
du 14-05-2002 au 19-05-2002
- **Pratique d'acupuncture :**
du 04-07-2002 au 07-07-2002

Lü Men

- **Qigong et Massage :**
du 01-05-2002 au 02-05-2002

Institut Chuzhen

- **Pratique clinique en acupuncture :**
du 18-05-2002 au 19-05-2002
- **Maladies vasculaires :**
du 06-05-2002 au 11-05-2002
- **Maladies gastro-intestinales et hépatiques :**
du 24-08-2002 au 02-09-2002
- **Maladies gériatriques :**
du 11-11-2002 au 16-11-2002
- **Clinique hospitalière en Chine :**
du 29-06-2002 au 27-07-2002
- **Examen international (acupuncture, pharmacopée, massage) :**
du 04-04-2003 au 06-04-2003

Institut ShaoYang

- **Pratique du diagnostic :**
du 03-07-2002 au 7-07-2002
- **Pratique clinique en acupuncture :**
du 03-07-2002 au 7-07-2002
- **Qigong :**
du 03-07-2002 au 7-07-2002
- **Clinique hospitalière en Chine :**
du 20-07-2002 au 17-08-2002
- **Examen international (acupuncture, pharmacopée, massage) :**
du 05-10-2002 au 02-11-2002

Il est beau, le placebo !

Il y a parfois quelque chose de touchant et d'ingénu dans la manière avec laquelle la science occidentale regarde le monde.

Une simplicité d'esprit qu'évoque le proverbe chinois "Assis au fond du puits, regarder le ciel" (*Zuo jing kan tian*). Comme la grenouille assise là et prête à jurer que le ciel se limite à un simple cercle, nos scientifiques s'émerveillent du mystère de la vie qui se déroule à travers les œillères de leur microscope, sans envisager qu'il puisse exister d'autres façons de voir les choses. Cette réflexion m'est venue suite à une discussion avec un rhumatologue, à propos d'une expérience médicale parue dans la revue professionnelle "Synoviale".

L'expérience en question a été menée sur deux groupes de patients atteints d'arthrite du genou. Au premier groupe, on injecta de la cortisone, tandis que le deuxième groupe reçut une injection de sérum physiologique, supposé sans action thérapeutique. À la surprise des expérimentateurs, 81 % des patients du second groupe virent leur état s'améliorer. Sans vouloir remettre l'intérêt de la cortisone en cause, et avec moult détails

sur le sérieux de leur protocole expérimental, les chercheurs en sont arrivés à la seule conclusion qui s'imposait à eux : il y a 81 % d'effet placebo dans le traitement de l'arthrite du genou ! Bonne nouvelle pour les patients réfractaires à la cortisone, mais, tout de même, résultat étonnant quand on sait que la recherche médicale a depuis longtemps établi à quelques 30 % la part d'effet placebo dans les résultats thérapeutiques...

Mon interlocuteur s'étant avoué lui-même dérouter par de telles conclusions, je lui ai demandé : "Avez-vous une idée de l'endroit où ont été faites les injections en question ? - Bien sûr. Ici, sous la rotule. Pourquoi ? - ... simplement parce qu'à cet endroit précis se trouve un point d'acupuncture (*xiyuan*), connu et utilisé depuis des siècles en Chine dans le traitement de ce genre de maladie, sans injection aucune, et avec un même fort pourcentage de résultats."

La biologie n'incluant pas la notion d'énergie dans ses protocoles expérimentaux,

les expérimentateurs n'ont certainement jamais envisagé le fait que la simple insertion d'une aiguille en un endroit du corps puisse avoir en elle-même un effet thérapeutique. Mon interlocuteur a trouvé la réflexion intéressante. Mais son approbation polie m'a aussi laissé deviner qu'elle serait sans effet réel sur les auteurs de telles expériences : l'acupuncture étant toujours sans explication scientifique, elle est, elle aussi, considérée comme un placebo ! Comprenez que c'est ainsi que la recherche médicale qualifie par commodité tout ce qui sort de son "puits" (de science...).

Mais l'essentiel, pour notre recherche médicale, n'est-il pas de rester logique avec elle-même ? Sur ce point, nous pouvons être rassurés. Ce n'est pas demain que les grenouilles échangeront leur point de vue avec celui des oiseaux.

Mais c'est peut-être dommage...

Patrick SHAN

Cas clinique

Extrait des « Commentaires choisis des cas cliniques de médecins fameux d'hier et d'aujourd'hui » (Gu dai ming yi yi an xuan ping)

Homme, 20 ans, ouvrier. Lors de la première consultation, ce malade présente les manifestations suivantes : vertiges et acouphènes, sensations vertigineuses, oppression thoracique, nausées et vomissements, apparaissant et disparaissant par intermittence, crachats abondants dans la gorge. Cette situation dure depuis plusieurs mois. Le médecin consulté précédemment avait prescrit des médicaments visant à calmer le Foie et retenir le yang, sans que l'état du malade s'améliore. Le pouls est fin et rapide, et l'enduit lingual blanc et gras.

Diagnostic

- Maladie : vertiges (*xuanyun*),
- Syndrome : entremêlement du yang du Foie et des mucosités qui montent et perturbent les orifices purs.

Principe de traitement

Calmer le Foie et harmoniser l'Estomac, transformer les mucosités et abaisser le reflux.

Traitements (pharmacopée et acupuncture)
> (voir encadrés)

Lors de la deuxième consultation, une semaine plus tard : le malade a craché une grande quantité de mucosités, les vomissements ont cessé et les vertiges ont diminué. Restent des douleurs pulsatiles au niveau des tempes. Le pouls et l'enduit sont inchangés. Cela signifie que si les mucosités turbides se sont peu à peu transformées, le yang du Foie, lui, n'est pas encore calmé. Il faut poursuivre le traitement dans la même direction, la prescription initiale est donc reconduite pour six doses, sans *zhuru*.

À la troisième consultation, une semaine plus tard : les vertiges se sont progressivement estompés, tout comme l'oppression thoracique. Cependant, le malade est fatigué et somnolent. Son pouls est fin et mou, son enduit lingual fin et blanc. En effet, la pertur-

bation provoquée par le yang du Foie et les mucosités turbides a affaibli la Rate et l'Estomac, la vitalité est atteinte. La prescription précédente est modifiée et augmentée d'un produit qui renforce la Rate et harmonise l'Estomac :

Prescription modifiée

> (voir encadré)

Commentaires

Dans ce cas clinique, le vent du Foie se mélange aux mucosités et à l'humidité, et ensemble ils attaquent la partie supérieure du corps et provoquent des vertiges. Les prescriptions du premier médecin visaient à calmer le Foie et retenir le yang, mais aucune amélioration ne s'était produite. Les médicaments sombrants, froids et frais en trop grand nombre ne favorisaient pas l'évacuation et la transformation des mucosités et de l'humidité. Les symptômes d'oppression thoracique, de nausées et de vomissements, de mucosités

> **Zhongwan** (12RM, point *mu* de l'Estomac) et **zusanli** (36E) pour fortifier la Rate et l'Estomac et couper la source de production des mucosités ; **fenglong** (40E, point *luo* de l'Estomac) pour renforcer la Rate et harmoniser l'Estomac, transporter et transformer l'humidité perverse, afin de traiter les mucosités turbides (ces trois points sont puncturés en dispersion / tonification, *ping pu ping xie*).

> **Neiguan** (6Pc) pour harmoniser l'Estomac et stopper les vomissements, et traiter ainsi les vertiges ; **touwei** (8E) point local pour traiter les vertiges ; **fengshi** (20VB) et **taichong** (3F) pour calmer le Foie et abaisser le yang (ces quatre points sont puncturés en dispersion, *xie*).

Zhenzhumu (<i>concha margaritifera usta</i>)	30g	Qingchenpi (<i>pericarpium citri reticulatae viride</i>)	9g
Ludouyi (<i>semen phaseoli radiati</i>)	9g	Baijili (<i>fructus tribuli</i>)	9g
Juhua (<i>flos chrysanthemii</i>)	9g	Xuanfuhua (<i>flos intulae</i>)	9g envel.
Baishao (<i>radix paeoniae albae</i>)	9g	Daizhishi (<i>haematitum</i>)	30g
Jiangzhu (<i>caulis bambusae in taeniam</i>)	9g	Shengjiang (<i>rhizoma zingiberis recens</i>)	3 tranches
Fuling (<i>sclerotium poriae cocos</i>)	9g	Foshou (<i>fructus citri sarcodactylis</i>)	9g

Prendre six doses.

Xuanfuhua	9g
Qingchenpi	9g
Baizhu (<i>rhizoma atractylodes</i>)	9g
Fuling	9g
Foshou	9g
Baijili	9g
Zhenzhumu	30g
Baishao	9g
Juhua	9g

Prendre sept doses.

abondantes, d'enduit lingual blanc et gras, font penser à l'obstruction de l'Estomac par l'humidité et les mucosités. Le traitement principal doit viser à calmer le Foie et harmoniser l'Estomac, abaisser le reflux et transformer les mucosités. C'est pourquoi on utilise *xuanfuhua* et *daizhishi*, qui tous deux abaissent le reflux de l'énergie du Foie et de l'Estomac ; *zhenzhumu*, *juhua*, *baishao* et *baijili* qui contiennent et amolissent le Foie ; *zhuru*, *fuling*, *qingchenpi*, *shengjiang* et *foshou* qui transforment les mucosités, harmonisent l'Estomac et abaissent le reflux.

Ce traitement a permis la guérison complète du patient.

1997, Beijing, Éd. Chinoise de M.T.C.
Traduit du chinois par Gaëlle Briant.